

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 4.3 Veiller à la qualité de l'environnement urbain

Contexte et enjeux

Le pigeon des villes a conquis la plupart de nos agglomérations. Ces oiseaux provoquent de nombreuses nuisances, surtout en cas de surpopulation. Les fientes souillent l'espace public et provoquent, à cause de leur acidité, des dégradations importantes sur les bâtiments et monuments. Avec notamment 10 églises classées et un bâti du XVI^e siècle important, le patrimoine architectural troyen y est particulièrement vulnérable.

D'autre part, les pigeons peuvent être porteurs de certaines maladies ou parasites, tels que l'ornithose ou la salmonellose. Leurs fientes ont en outre un pouvoir allergène reconnu et peuvent représenter un risque pour la santé des personnes sensibles.

Ainsi, la Ville de Troyes, consciente des désagréments occasionnés par les pigeons et partageant l'idée que leur présence fait partie de l'environnement, souhaite contrôler leur prolifération en proposant des solutions durables et efficaces pour la gestion des populations, tout en respectant ces animaux.

Finalités de l'action

- Endiguer la prolifération des pigeons en centre-ville pour favoriser le désengorgement des combles et greniers
- Limiter les nuisances sur le patrimoine bâti
- Surveiller l'état sanitaire des oiseaux
- Favoriser un environnement sain

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Service pilote
Campagne d'information pour expliquer les nuisances inhérentes au nourrissage des pigeons	Sensibilisation des habitants	Mise en place en 2010 Action continue	Elaboré et reprographié en interne environ 60 €/an	Ville de Troyes	Service Communal d'Hygiène et de Santé
Expérimentation de l'implantation d'un pigeonnier dans le jardin du Rocher durant 3 ans.	- Régulation de la population de pigeons - Protection du patrimoine bâti	2012 : - Mise en service du pigeonnier dans le jardin du Rocher. - Premiers bilans de l'expérimentation en fin d'année	Budget global : 32 563,48 € TTC sur 3 ans 1 ^{re} année : 14 709 € TTC pour l'installation + 5 782,66 € TTC gestion de l'installation 2 ^e année : 8 926,94 € TTC coût de gestion 3 ^e année : 8 926,94 € TTC coût de gestion	Ville de Troyes	Service Communal d'Hygiène et de Santé

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Etat de la population de pigeon et de ses conditions sanitaires (suivi sanitaire réalisé par le prestataire : avec comptage des pigeons, gestion des œufs et normalement une estimation de la population de pigeons sur la Ville).

Partenaires

Service de Régulation et d'Entretien des Pigeonniers (SREP)